



Les échelons inter-gouvernementaux un levier d'intégration efficace de la biodiversité et du climat dans la législation environnementale ?

UNION EUROPÉENNE ET LE SYSTÈME FÉDÉRALISTE DES ÉTATS-UNIS
sont deux instances placées au-dessus d'un groupement de nations.

Le principe de primauté de la législation européenne, et le système de sanctions induit, dotent l'Union Européenne d'un pouvoir de contrôle et régulation des activités des États membres. En matière d'environnement, le droit communautaire repose essentiellement sur des directives qui ont notamment permis d'accélérer l'adoption d'objectifs communs devant être retranscrits dans les droits nationaux. Leur mise en œuvre reste néanmoins variable en fonction des pays et les moyens de surveillance de la Commission européenne pour détecter les mauvaises applications ou l'absence de transposition sont restreints. Le système fédéral des États-Unis est plus ancien et sa législation environnementale a évolué dans les années 60. Pour agir, le gouvernement fédéral peut utiliser la clause de suprématie ou le pouvoir de préemption du Congrès qui permettent aux lois fédérales de prévaloir sur le droit des États membres dans certains domaines. Ces dispositifs sont néanmoins soumis à un contrôle de constitutionnalité. Malgré la mise en place de lois fédérales et la création d'instances d'expertise et de gestion (e.g. Agence de protection de l'environnement), la répartition des compétences inscrite dans la constitution peut donner lieu à des différences d'interprétation entre les États, tout en exigeant toujours le respect des lois fédérales. La législation environnementale est donc le fruit d'une négociation et d'une coopération entre les échelons fédéraux et nationaux qui suscitent encore des débats.

SOURCES

- Accueil | Ministère de la Transition écologique. <https://www.ecologie.gouv.fr/>. Consulté le 5 janvier 2021.
- Bernstein J., Cooper J., Claassen R., 2004. Agriculture and the Environment in the United States and EU. Economic Research Service, USDA.
- « Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ». 206, vol. OJ L, 31992L0043, 22 juillet 1992, <http://data.europa.eu/eli/dir/1992/43/oj/fra>.
- Gardbaum Stephen. « Congress's Power to Pre-empt the States », *Pepperdine Law Review*, Vol. 33, p. 39 (2005)
- Halpern C., « Chapitre 10. La politique de l'environnement », dans : Renaud Dehousse éd., *Politiques européennes*. Paris, Presses de Sciences Po, « Les Manuels de Sciences Po », 2009, p. 205-225. DOI : 10.3917/scpo.dehou.2009.03.0205. URL : <https://www.cairn.info/politiques-europeennes--9782724611328-page-205.htm>
- Herz M. « Les grands débats autour du droit de l'environnement aux États-Unis ». *Pouvoirs*, vol. n° 127, no 4, Le Seuil, décembre 2008, p. 87-105.
- Knill Christoph, Liefferink Duncan, *Environmental Politics in the European Union : Policy-making, Implementation and Patterns of Multi-level Governance*, Manchester University Press, 2007.
- « L'autorité environnementale ». Ministère de la Transition écologique, <https://www.ecologie.gouv.fr/lautorite-environnementale>. Consulté le 5 janvier 2021.
- L'environnement en France – édition 2019 | Rapport de synthèse. 2019, p. 220.
- Les changements climatiques. 11 janvier 2016, <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/climate-change/index.html>.
- Masson-Delmotte V., et al. *Résumé à l'intention des décideurs*. p. 39.
- Nagle J. C., *The Original Role Of The States in the Endangered Species Act*, 53 *IDAHO L. REV.* 385 (2017)
- « Ministère de la Transition écologique ». Ministère de la Transition écologique, <https://www.ecologie.gouv.fr/>. Consulté le 5 janvier 2021.
- « NEPA Modernization ». The White House, <https://www.whitehouse.gov/ceq/nepa-modernization/>. Consulté le 5 janvier 2021.
- Politique environnementale : principes généraux et cadre de base | Fiches thématiques sur l'Union européenne | Parlement européen. <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/71/vides-politika-visparigi-principi-un-pamatsistema>. Consulté le 5 janvier 2021.
- Revesz R. L. "Federalism and Environmental Regulation: A Public Choice Analysis." *Harvard Law Review*, vol. 115, no. 2, 2001, pp. 553-641. JSTOR, www.jstor.org/stable/1342673. Accessed 30 June 2021.
- Roesler S., *Federalism and Local Environmental Regulation* (September 10, 2013). *UC Davis Law Review*, Vol. 48, No. 3, 2015, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2323891> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2323891>
- Simonetti F., « Le droit européen de l'environnement [1] », *Pouvoirs*, 2008/4 (n° 127), p. 67-85. DOI : 10.3917/pouv.127.0067. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2008-4-page-67.htm>

L'évolution des législations

la formulation progressive d'engagements et de modalités d'actions concrètes

UNION EUROPÉENNE Une instance de contrôle et de réglementation

ÉTATS-UNIS Un gouvernement fédéral qui compose avec les droits des états membres

Conseil européen de Paris 1972
Nécessité d'une politique environnementale communautaire et préconisation d'un programme d'action.

La directive "Oiseaux" 1979
Coup d'envoi de la politique environnementale.

Introduction d'un titre consacré à l'environnement dans l'Acte unique 1987
Renforcement du pouvoir du parlement européen par la création d'une compétence spécifique sur le plan environnemental.

Création de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), pour soutenir le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique environnementale ainsi que l'information du grand public. L'agence est chargée de fournir des informations fiables et indépendantes sur l'état et les perspectives de l'environnement. Elle coordonne le réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (Eionet).

Traité de Maastricht 1993
L'environnement devient un domaine d'action officiel de l'UE.

Traité d'Amsterdam 1997
Mise en place du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (GES) et obligation d'intégrer la protection de l'environnement dans les politiques sectorielles.

Traité de Lisbonne 2009
La lutte contre le changement climatique devient un objectif spécifique.

Stratégie pour la préservation de la biodiversité 2011
Visant à enrayer la perte de biodiversité dans l'Union d'ici 2020 et à protéger, évaluer et rétablir la biodiversité et les services écosystémiques d'ici à 2050.

Adoption du septième programme d'action pour l'environnement : **bien vivre, dans les limites de notre planète** 2013

Déclaration de l'état d'urgence climatique en Europe par le Parlement 2019
qui demande à tous les États membres de s'engager à atteindre un niveau zéro d'émissions de GES d'ici 2050.

Green Deal : feuille de route qui affiche les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050 (objectif de réduction des émissions carbone de 50-55% pour 2030 par rapport au niveau de 1990), de dissociation de la croissance de l'utilisation des ressources et du développement et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030. 2020

1899 Rivers and Harbours Act
Loi fédérale sur l'environnement qui contrôle la construction de ponts et d'autres structures et joue sur la compétence fédérale de régulation du commerce entre les États pour encadrer la pollution et le rejet de déchets dans les eaux navigables.

1963 Clean Air Act
Établissement de normes fédérales de qualité de l'air pour certains polluants (les particules, l'ozone, le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone et le plomb).

1964 Wilderness Act
Système qui protège les zones de nature sauvage gérées par le gouvernement fédéral et désignées pour être préservées dans leur état naturel. Création d'agences gestionnaires rattachées au National Wilderness Preservation System (NWPS) : US Forest Service, US Fish and Wildlife Service, National Park Service et Bureau of Land.

1969 National Environmental Policy Act (NEPA)
Loi obligeant les agences fédérales à évaluer les impacts environnementaux, notamment dans l'aménagement des terres publiques.

1970 Création de l'EPA (Environmental Protection Agency) : Agence indépendante du gouvernement fédéral qui a vocation à étudier et protéger la nature et la santé des citoyens des États-Unis.

1973 Endangered Species Act
Protection des espèces en danger et des écosystèmes fragilisés par les activités humaines.

1980 Superfund ou Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)
Relative aux risques et dégâts environnementaux. Le gouvernement a le pouvoir d'identifier et de sanctionner les responsables de rejets de substances dangereuses.

2005 Energy Policy Act
Incitations fiscales et garanties de prêts pour les technologies innovantes évitant les GES qui a également permis à la fracturation hydraulique de se conformer à la réglementation environnementale

2008 Engagement des États-Unis à réduire de moitié des émissions des GES d'ici à 2050 dans le cadre d'une réunion du G8 au Japon

2009 Vote au Congrès du Clean energy and Security Act
Prévoit une réduction des GES. Le projet de loi est ajourné en 2010, faute de majorité au Sénat.

2017 Sortie des États-Unis de l'Accord de Paris sur le climat. Mais retour en 2021.

2019-20 Affordable Clean Energy rule
Supprimant le plafonnement des émissions polluantes, autorisation de forages dans les espaces protégés. NEPA Modernization Rule: La loi a été abrogée en 2021.